

Réponse au RL Bitche aux  
cités des 3 et 8 / 01 / 23

**Sujet :** Réaction FO DGFIP Moselle suite à la parution d'articles

**De :** FO DDFIP 57 <fo.ddfip57@dgfip.finances.gouv.fr>

**Date :** 10/01/2023 à 14:55

**Article RL des 3 et 8/01/2023 : Bitche, la trésorerie ferme, des accueils de proximité voient le jour, et réorganisation des finances publiques**

Bonjour,

Je fais suite à votre article paru dans le RL du 20/12/2022 et intitulé : "un accès facilité aux services publics", ainsi qu'aux articles des 3 et 8 janvier 2023 sur la fermeture de la trésorerie de Bitche et la réorganisation des finances publiques du pays de Bitche.

Je souhaite apporter quelques précisions, notamment pour ce qui concerne les services de la DGFIP Moselle.

Depuis 2019, une vaste réforme de la DGFIP a été engagée par Bercy. L'objectif affiché par le ministère des Finances : renforcer la présence des services des impôts sur tout le territoire.

La réalité : ni plus ni moins que de faire des économies! En effet, entre le 1/01/2020 et le 1/01/2023, 21 trésoreries ont été fermées en Moselle. Et ce sera 30 à la fin de l'opération NRP (Nouveau Réseau de Proximité).

Ces trésoreries, de pléines compétences, étaient ouvertes tous les jours (pour la plupart matin et après-midi). Les usagers pouvaient obtenir des renseignements, et y effectuer des paiements.

Aujourd'hui, elles sont remplacées par des accueils de proximité (dans 22 communes à ce jour) ou des France Services (Rombas, Ste Marie Aux Chênes).

Les accueils de proximité sont présent sur 22 villes actuellement en Moselle. Sur ces 22 villes, 16 ne sont ouverts qu'une demi-journée par semaine, dont 2 seulement 1 semaine sur deux!

Dans ces accueils de proximité, aucun paiement, même par carte bancaire, ne peut être effectuer ; il est possible d'obtenir certains renseignements, mais pour les dossiers complexes, ceux-ci sont transmis au service concerné. Malgré la promesse, aucune visioconférence n'a été organisée entre l'utilisateur et un service de la DDFIP depuis la création de ces permanences, pour une raison très simple : le service concerné par la question n'est pas en capacité humaine de le faire, car déjà occupé par l'accueil dans son propre service!

Dans les France Services, ce sont les agents des communautés de communes qui renseignent les usagers. Ceux-ci ont reçus une formation basique de la DDFIP. Mais quelle est la réalité ? Les réponses données n'engagent pas la DDFIP : en cas de réponse erronée, l'usager sera seul pour rectifier! Pour des demandes d'un niveau un peu supérieur, un numéro de téléphone sera pris et transmis au service concerné, qui le mettra sur sa pile de dossiers qu'il a déjà à traiter! Ces France Services sont subventionnées par les services de l'Etat à hauteur de 30 000 € par an : pas de quoi couvrir le salaire et les charges des agents qui en assurent l'accueil. Autant dire que c'est un transfert de charges de l'Etat pour la collectivité, qui doit en assurer le fonctionnement du bâtiment d'accueil, le paiements des fluides, l'entretien, les salaires, la sécurité du public, etc. Une dépense de plus donc pour la collectivité, qui doit être compensée par des recettes supplémentaires.

Dans les deux cas, il est étonnant de voir les élus s'enorgueillir de la disparition de ces services publics . D'autant que ces mêmes élus ont eux-même perdu la proximité de la gestion de leurs comptes (la DDFIP gère les comptes des collectivité : dépenses, marchés, recettes, salaires des fonctionnaires territoriaux etc). Ces mêmes élus ont signé une charte d'engagement avec la DGFIP, et ont accepté les fermetures de trésoreries. Cette charte n'engage que jusqu'en 2026 : après cette date, la DGFIP n'est plus engagée, et pourra supprimer autant de permanences mises en place qu'elle le jugera nécessaire! Ces élus qui fustigent la désertification des territoires, au profit des grandes villes.

Depuis 2019, 119 emplois ont été supprimés à la DDFIP Moselle, sur un effectif de 1142 emplois actuellement. Sur cet effectif, 70 sont des chaises vides.. Depuis plus de 10 ans maintenant, la DGFIP est en restructuration de services permanente pour supprimer des postes, et faire des économies, avec des conséquences néfastes sur les conditions de travail des personnels. Des personnels qui subissent les restructurations, au gré des changements de directeurs, qui eux, ne font que suivre les orientations nationales.(au niveau national, c'est 25 000 emplois supprimés depuis 2010 à la DGFIP - nous sommes descendus sous la barre des 100 000 postes).

Même si les évolutions sont rendues nécessaires par l'ère informatique et les décisions gouvernementales, nous condamnons la déshumanisation et la dématérialisation des services (DGFIP comme pour tous les autres -préfecture, CAF, CPAM etc) qui met de côté les personnes seules, âgées (mais aussi les jeunes), fragiles, et éloignées des services publics.

Sylvie Pineiro

Secrétaire Départemental

FO DGFIP Moselle

06 40 73 02 42

--

---

Bureau syndical  
FO-DGFIP Moselle  
Metz Cité administrative bureau  
402/404  
DDFIP 57